



Association agréée
au titre de l'article L.141.1
du Code de l'Environnement
n° Siret 481 012 797 00017

Bassin d'Arcachon Ecologie

4 Allée des Mimosas
33120 ARCACHON
Tél.: 05 56 54 51 02

www.bassindarcachonecologie.org
arcachon.ecologie@free.fr

LES PROTECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT, ENNEMIS DU PROGRÈS ?

De loin en loin, Bassin d'Arcachon Ecologie, comme les autres associations de protection de la Nature et de l'Environnement, s'entend dire qu'elle est une « ennemie du progrès ».

A quel progrès ferions-nous obstacle ?

Le progrès étant « l'action d'avancer », force est de constater que nous nous opposons à certaines avancées :

- A l'accroissement ininterrompu et délibéré de l'afflux de population sur le fragile Pays du Bassin d'Arcachon et du Val de Leyre, alors que cet accroissement peut et doit, pour la survie même du territoire, être maîtrisé ;
- A l'avancée inextinguible de l'urbanisation au détriment des espaces naturels et des continuités écologiques vitales, d'autant que la densification des centres-villes est possible et exigée par la Loi SRU ;
- A la constante extension des voies routières et autoroutières qui disjoignent les espaces naturels et attirent l'urbanisation, alors que le progrès réel sera dans le développement, de village en village, de réseaux efficaces de transports en commun et autres modes de déplacements doux ;
- Au perpétuel développement du nombre de places de ports et d'anneaux de mouillage, alors que le Bassin d'Arcachon subit un constant accroissement des pollutions aux Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), au cuivre et au plomb.
Nous souhaitons en revanche un recul des pollutions et des pressions sur les écosystèmes, ce qui permettrait une restauration de la biodiversité et le maintien, dans les meilleures conditions, de la conchyliculture ;
- A la progression des captages d'eau potable et d'eau des nappes superficielles, alors que le déficit pluviométrique depuis 1994, l'accentuation des sécheresses, la salinisation déjà constatée des nappes aquifères, la régression des zones humides imposent, à tous niveaux, les économies d'eau les plus urgentes ;
- Au progrès du photovoltaïque s'il est synonyme de déforestation, alors que tant d'espaces déjà artificialisés sont disponibles -et pourtant inutilisés- pour l'implantation de panneaux solaires ;
- A la prétendue « valorisation » systématique des espaces naturels au détriment de leur valeur intrinsèque. Il est temps de laisser les espaces naturels exister en tant qu'espaces naturels, où vivent une flore et une faune qui ne sauraient subsister ailleurs.
- A la continuation des atteintes à la biodiversité, lesquelles se multiplient non seulement dans les lointaines forêts tropicales mais aussi à notre porte.
L'année 2010 est l'Année de la Biodiversité. L'Objectif 2010 –sans doute la moins respectée des décisions internationales- réclame l'arrêt de l'érosion de la diversité biologique.
La sauvegarde et la restauration de la diversité biologique sont parmi nos priorités.

Les progrès que nous souhaitons sont ceux, très urgents, d'un meilleur respect de l'Environnement.

Pour Bassin d'Arcachon Ecologie, la présidente, Françoise Branger